



Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire de la commission des études de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 19 octobre 2021 à 13 h 30.

NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE – PSYCHOLOGIE ET PSYCHOÉDUCATION

CONSIDÉRANT l'article 71 du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de nommer Marc Alain, professeur au Département de psychoéducation, à titre de professeur actif ou ayant été actif en recherche (CEREH-21-280-06.01, 24 septembre 2021);

CONSIDÉRANT l'avis du doyen à la recherche et à la création et du vice-recteur à la recherche et au développement;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de recommander au conseil d'administration de nommer Marc Alain, professeur au Département de psychoéducation, à titre de professeur actif ou ayant été actif en recherche, pour un premier mandat de trois ans débutant à date de la réunion du conseil d'administration d'octobre 2021 et se terminant à la date de la réunion du conseil d'administration de septembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par: _____

Me Éric Hamelin
Secrétaire général

Extrait du procès-verbal qui sera présenté pour approbation à la prochaine réunion de la commission des études.